



SOMMAIRE

<i>La commune</i>	<i>p 2</i>
<i>Famille et solidarité</i>	<i>p 13</i>
<i>Cadre de vie</i>	<i>p 19</i>
<i>Sortir à Bû</i>	<i>p 22</i>
<i>Patrimoine</i>	<i>p 23</i>
<i>Communication</i>	<i>p 24</i>

Le Maire à votre écoute

Disponible et à l'écoute des Buxois,
Mr le Maire Pierre SANIER,
vous reçoit avec ou sans RDV
les samedis de 9h à 12h.

*Vous pouvez le joindre
au 06 82 08 57 42*

Mairie de Bû

Place des Halles 28410 Bû
Tél. : 02 37 82 10 27



mairie de Bû 28410



Panneau Pocket

Toute l'actualité sur www.bu-28.fr

Chères Buxoises, chers Buxois,

Agir pour demain !

L'année 2024 a été marquée par la réalisation de plusieurs projets qui font de Bû un village où il fait bon vivre. La rénovation des bâtiments et d'espaces publics s'étend sur plusieurs années, nécessitant rigueur et anticipation, ainsi qu'une recherche constante de subventions.

Les travaux d'investissements dans le bâti en centre village ainsi que la préservation des services publics sont maintenant visibles et portent leurs fruits. Notre village est attractif pour les familles et préserve la qualité des services rendus aux Buxois.

En ce qui concerne le budget 2025 (validé par le percepteur) il s'inscrit dans une dynamique de rigueur et de responsabilité. Bien que nous soyons dans un contexte économique national contraint, j'ai fait le choix de poursuivre notre programme d'investissement, lequel vise à garantir le bien-être au quotidien tout en renforçant l'attractivité de notre territoire et en préservant notre cadre de vie.

Les investissements prévus cette année !

Parmi les projets majeurs, nous pouvons citer la création de la salle d'honneur de la Mairie, la création et la labellisation de la médiathèque ainsi que la poursuite des enfouissements afin de poursuivre la création des trottoirs PMR. Ils illustrent à eux seuls notre engagement à améliorer les infrastructures locales tout en respectant une gestion financière responsable.

Le budget 2025 a présenté l'impact vert de notre fiscalité afin de mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage de la politique publique. Ainsi, grâce à notre sérieux budgétaire, nous avons la capacité de poursuivre nos investissements qui font de Bû un village de référence.

0% d'augmentation de la fiscalité locale depuis plus de 11 ans !

Le Conseil Municipal a fait le choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité en 2025. Poursuivant ainsi l'engagement que nous tenons depuis 2014 et 2020. Cette stabilité est un marqueur fort de notre gestion financière et nous sommes fiers de respecter cet engagement.

Cette décision est le fruit d'un équilibre entre rigueur budgétaire et investissement qui génère de la rentabilité. Nous savons que cet effort demande une attention constante des dépenses, aussi, dans une période où tout augmente, il m'est important de gérer le budget communal en « bon père de famille ». Cela me permet de vous démontrer qu'il est possible d'investir sans être obligé d'alourdir la fiscalité des Buxois.

Un grand merci à l'ensemble des agents de notre village qui par leur polyvalence contribue également à générer des économies.

Plus largement, chaque collectivité devrait disposer d'une fiscalité propre afin que les citoyens puissent comparer au regard de l'impôt qu'ils payent et la qualité du service public qu'ils reçoivent en contrepartie. Sans ce lien entre les collectivités et leurs citoyens-électeurs-contribuables, parler de démocratie ou de décentralisation est un abus de langage.

Bien cordialement,
Votre Maire
Pierre SANIER



LA VIE MUNICIPALE

Extrait de séance du 17 décembre 2024

Le conseil municipal a débattu et délibéré sur :

Autorisation de dépense exceptionnelle
Avenant à la convention Bourg Centre
Convention de partenariat dans le cadre du PACT 2025
Acquisition d'un terrain
Vente d'un terrain
Opération de recensement 2025



RÉUNION PUBLIQUE

«DÉSERT MÉDICAL»

9 AVRIL 2025 - 19H

À LA SALLE DES FÊTES



DÉCÈS

RUEL épouse MASSELIN Elisabeth le 11/12/2024
FORNAL épouse CAZCARRA Sandra le 26/12/2024
ROUVEL épouse VERMEIREN Denise le 28/12/2024
BEAUGENDRE épouse CRUCHET Paulette le 11/02/2025

Nous adressons à leur famille nos sincères
condoléances.



NAISSANCES

NEVO Charlotte née le 06/01/2025
RENAULT Tina née le 11/01/2025

Nous adressons nos félicitations aux heureux
parents.

Pour rappel, les séances
sont ouvertes au Public.

Ouvert au public

CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPAL

Extrait de séance du 4 février 2025

Le conseil municipal a débattu et délibéré sur :

Demande de subvention FDI 2025
Demande de subvention Fonds Vert
Modification durée de travail n'excédant pas 10%
Dénomination de la voie d'accès au gymnase
Modification des horaires de la Mairie



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis le 17 février 2025, La mairie est ouverte **les lundis après-midi**.

Pour rappel, la mairie est ouverte :

Le lundi de **14h00 à 16h45**

Le mardi, mercredi, vendredi **de 08h15 à 11h45** et de
14h00 à 16h45

Le jeudi de **08h15 à 11h45**

Le samedi de **09h00 à 11h45**

DATES DE FERMETURE DE LA MAIRIE, AGENCE POSTALE COMMUNALE ET FRANCE SERVICES 2025

- 19 avril
- 1^{er} mai, 3 mai, 8 mai, 10 mai, 29 mai, 31 mai
- 7 juin, 9 juin
- 12 juillet
- 15 août, 16 août
- 1 novembre, 8 novembre, 11 novembre
- 25 décembre, 27 décembre

France SERVICES : Les Services Publics près de chez vous !

Contact : 02 37 82 10 27

bu@france-services.gouv.fr

Horaires : identiques à la Mairie

Adresse : au sein de la Mairie

Place des Halles - 28410 Bû

Accompagnements sur rendez-vous :

- **Lundi et mardi après-midi**

- **Jeudi matin**

Au vu du grand succès de l'atelier « **Bienvenue à la retraite** » nous le reconduisons sur le dernier trimestre de 2025. Rappelez-vous :

Les ateliers "**Bienvenue à la retraite**" ont été un franc succès.

Un bon groupe de 9 jeunes retraités ont créé une cohésion et ont su s'apporter mutuellement des astuces et "trucs" du quotidien afin de passer une retraite plus paisible pleine d'aventures, de découvertes et de rencontres.

Et tout ça, grâce à l'accompagnement de Patrick, l'intervenant de Neosilver.

Nous réitérerons sûrement ces ateliers.

Nous remercions Neosilver notre partenaire et porteur de ces ateliers, Patrick leur intervenant et tous les participants.



Si vous êtes intéressés par ce futur atelier appelez nous, vous pouvez vous préinscrire.



Si vous avez des idées sur des ateliers qui pourraient correspondre à vos attentes et/ou besoins n'hésitez pas à nous en faire part. Tout est possible (ou presque 😊).

Demande de Carte d'Identité/Passport

Nous vous accueillons sur rendez-vous les :

- **Mardi matin**
- **Mercredi toute la journée**
- **Jeudi matin**
- **Vendredi matin**



Anticipez votre demande et pensez à vérifier la date d'expiration de votre titre d'identité.

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?



URBANISME



*Sauf périmètre de monuments historiques

** Sauf hors zone urbanisée U (se rapprocher du service urbanisme)

Cérémonie des vœux du Maire 25 janvier 2025

Le samedi 25 janvier 2025, Pierre SANIER a célébré la cérémonie des vœux pour l'année 2025, un événement marquant qui a rassemblé de nombreux habitants et personnalités locales.

Monsieur le Maire a présenté ses vœux aux nombreuses personnalités locales présentes et exprimé sa gratitude aux citoyens et envers les associations et bénévoles, à l'ensemble du personnel communal de l'école et du collège, à son équipe municipale ainsi qu'aux nombreux partenaires qui contribuent au développement de Bû.



Une rétrospective des réalisations de l'année 2024 a été présentée mettant en lumière les projets notamment l'avancement du Centre Bourg avec l'extension de la Mairie, la restauration de la Place des Halles, la création des commerces, l'ouverture de la voie de contournement et les nouveaux bâtiments des Services techniques.

Le Maire a présenté les projets prévus pour 2025, parmi ces projets on peut citer l'installation d'un Beach Volley, la création de la nouvelle épicerie rue des Francs Bourgeois et d'un nouveau centre culturel près de la bibliothèque.

À l'issue de cette présentation, Monsieur le Maire a remis les médailles de remerciements ainsi que les médailles d'honneur.



La cérémonie s'est conclue par un moment convivial, offrant aux participants l'occasion d'échanger autour d'un buffet.





Je roule pour la vie !

Engagement « Zéro tué sur les routes d'Eure-et-Loir »

Pour la sécurité routière, les personnalités d'Eure-et-Loir s'engagent. Et vous ?

En 2024, 38 personnes ont perdu la vie sur les routes d'Eure-et-Loir : c'est près de deux fois plus qu'en 2023. 8 d'entre elles n'avaient pas 25 ans. Dans 80 % des cas, l'accident a été causé par un comportement inadapté au volant. À titre de comparaison, en 2024, le nombre de morts d'origine criminelle est de quatre.

Ces 38 vies arrachées représentent autant de familles brisées. Ces 38 vies perdues représentent autant de téléphones consultés, de vitesse trop élevée, de ceintures oubliées...

Élus, sportifs, artistes, réalisateurs, chercheurs, Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la sécurité routière, nous sommes avant tout, comme vous, citoyennes et citoyens d'Eure-et-Loir. Comme citoyens, comme pères, comme mères, comme frères, comme sœurs, comme amis, comme voisins, comme collègues, nous ne pouvons nous résoudre à voir l'un des nôtres mourir sur la route. Nous ne pouvons nous résoudre à ce que nos familles puissent être anéanties en un bref instant.

Nous ne pourrons infléchir cette trajectoire que si chacun, et tous ensemble, avec force, détermination et responsabilité, nous modifions nos comportements. Parce que personne ne devrait mourir pour quelques secondes d'inattention.

C'est pourquoi nous nous engageons, **individuellement**, à agir :

- **M'engager à respecter des gestes simples** : ne jamais téléphoner au volant, ne jamais conduire en état d'ébriété ou sous l'emprise de produits stupéfiants, respecter les limitations de vitesse, porter systématiquement la ceinture de sécurité et les équipements de protection prescrits ;
- **M'engager à recommander la prudence et le respect du Code de la route à mon entourage** : enfants, parents, proches, collègues, collaborateurs ;
- **M'engager à être attentif et bienveillant avec les autres usagers de la route.**

.../...



M'engager autour d'un objectif : zéro tué sur les routes d'Eure-et-Loir dans les six prochains mois.

Cet objectif, nous ne pourrons pas le tenir sans l'implication personnelle et active de chacune et chacun d'entre nous. C'est pourquoi nous vous invitons toutes et tous à agir, en pleine solidarité avec les victimes de l'insécurité routière. Pour ceux qui sont partis, et ceux qui restent :

Je roule pour la vie : Manifeste d'engagement pour la sécurité routière

- Je m'engage, en signant et en faisant signer ce manifeste ;
- Je m'engage, en étant respectueux du Code de la route ;
- Je m'engage, en recommandant à mon entourage la prudence et le respect des règles de conduite ;
- Je m'engage, en communiquant sur mes actions, initiatives et petits gestes en faveur de la sécurité routière, avec un hashtag #JeRoulePourLaVie.

Signez le manifeste #JeRoulePourLaVie :

<https://www.eure-etloir.gouv.fr/Actualites/Annee-2025/Janvier/Jeroule-pour-la-vie-Manifeste-d-engagementpour-la-securite-routiere>

Un boudrier de sécurité fluo et réfléchissant avec LED sera remis par la Mairie à chaque personne engagée



PART COMMUNALE DE LA TAXE FONCIERE

La part communale de la taxe foncière est déterminée par un taux d'imposition fixé par le Conseil Municipal.

Ce taux peut varier d'une commune à l'autre et est souvent révisé chaque année en fonction des besoins budgétaires de la commune.

Le Conseil Municipal établit un budget qui détermine les dépenses nécessaires pour financer les services publics locaux (écoles, voirie, infrastructures, etc.).

Pour couvrir ces dépenses, le conseil fixe le taux de la taxe foncière en tenant compte des recettes prévues et des autres sources de financement.

Les élus prennent en compte divers facteurs, tels que l'évolution des dépenses publiques, les projets d'investissement, et les besoins de la population.

Le taux d'imposition est voté lors d'une réunion du Conseil Municipal.

Il est important de noter que le taux de notre commune n'a pas été augmenté depuis de nombreuses années.

Taxes foncières 2024		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2023		46,31 %	%	4,09 %	%	16,34 %	0,464 %	
Taux 2024		46,31 %	%	4,07 %	%	16,34 %	0,448 %	
Propriétés bâties	Adresse							
	Base	1670		1670		1670	1670	
	Cotisation	773		68		273	7	1121
	Cotisation lissée							
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							
	Cotisation lissée							
	Cotisation 2023	744		66		263	7	
	Cotisation 2024	773		68		273	7	1121
	Variation	+3,90 %	%	+3,03 %	%	+3,80 %	0 %	



Donnons
au sang
le pouvoir
de soigner

RÉSULTATS DE LA COLLECTE DE SANG DU 17.12.2024 SALLE DES FÊTES DE BÛ

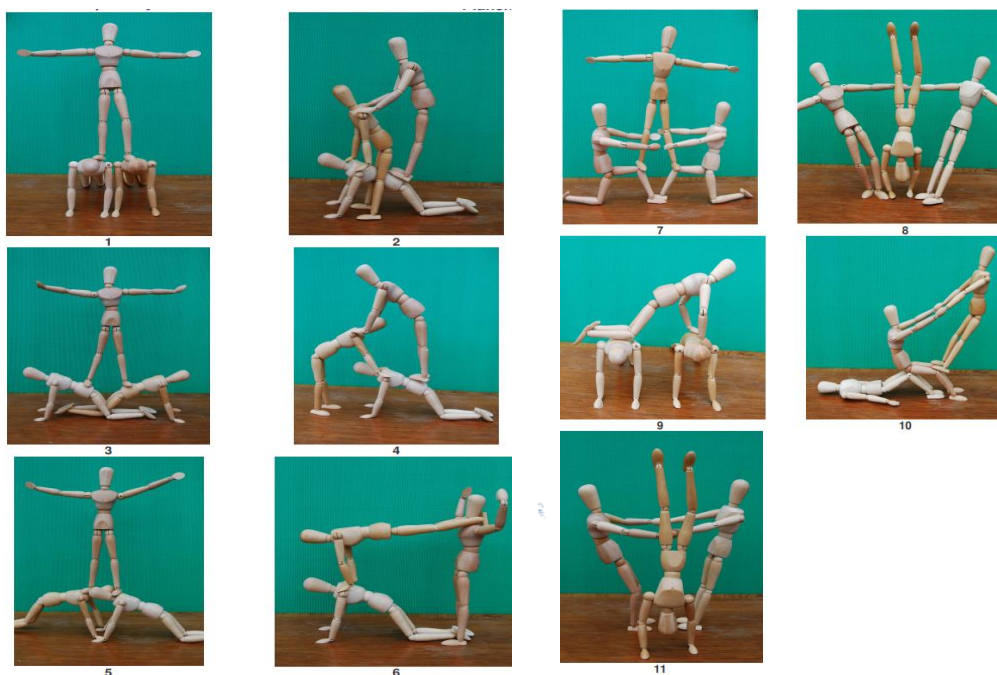
34 DONNEURS présentés dont 5
nouveaux donneurs

Un grand merci de la part de l'EFS !

Au cours de cette deuxième période, nous sommes allés au dojo du gymnase de Bû pour faire de l'acroport. Nous avons fait des figures incroyables.

Nous avons un catalogue de 11 postures à notre disposition pour nous aider et nous devions en inventer d'autres. Le vendredi 20 décembre, nous avons montré nos enchaînements par groupes de quatre aux CM2 de la classe de M. Marquis et ils nous ont montré les leurs. Certains élèves avaient du mal à rester calmes pendant la représentation quand ils étaient spectateurs. Pour chaque posture, un pareur aidait les 3 acrobates à se mettre en place. Le dojo est super. Au dojo, on s'est amusé comme des fous.

Juliette et Juliette, classe de CM1/CM2 de Mme Marquis



Nous sommes allés au gymnase vendredi 6 décembre pour regarder du handball en fauteuil roulant. Nous avons été accueillis par Aurore, Alex, Théo et Ambre.

Voilà ce que nous en avons pensé :

« J'ai bien aimé lorsqu'on a roulé avec les fauteuils. »

« ça m'a plu lorsqu'on a fait du fauteuil roulant. »

« Je n'ai pas aimé car nous n'avons pas fait de match, seulement les CM1 et CM2 »

« C'était super bien, mais on a crié et cela m'a cassé les oreilles. »

« A la fin, nous avons fait une course en fauteuil . Aurélie et Alicia ont gagné ! »

Nous espérons que le club de Houdan reviendra l'année prochaine !!!!

La classe de GS/CP



Décorations de Noël !

Nous avons fait des décorations de Noël pour le village.

Nous avons fait de gros paquets cadeaux, des bonhommes de neige en bois (petits et grands) et plein d'autres choses.

Chacun a ramené du matériel, il ne fallait rien acheter : vive la récup' ! Nous avons travaillé avec du papier cadeaux, des bûches, des bâtons, de la colle à bois, un marteau et des clous...

Pour les cartons, nous les avons scotchés pour en faire de belles boîtes. Avec les boîtes, nous avons fait de beaux cadeaux.

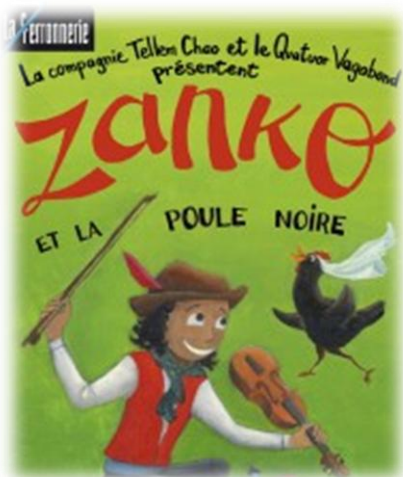
Par contre, nous voulions faire des sapins avec des branches de bois mais les branches ne tenaient pas comme nous voulions.

Nous avons abandonné cette idée. Les cadeaux et les petits bonhommes de neige ont décoré notre couloir de classe.

Les 2 gros bonhommes de neige surveillent l'entrée et la sortie de l'école au portillon du Centre de loisirs.



Jade et Méline (CM2)



Mardi 4 février, les élèves de CE2, de CM1 et de CM2 ont vu le spectacle « Zanko et la poule noire ». Il y avait un violoniste, un accordéoniste et une conteuse. Le spectacle était très drôle. L'histoire raconte l'aventure de Zanko, un jeune tzigane pauvre qui est très patient et très poli. Il rencontre une vieille gardienne d'oies qui s'avère être une sorcière. Comme il a été patient et gentil, la sorcière le récompense en exauçant trois de ses vœux. Il souhaite devenir un meilleur violoniste que son père et savoir utiliser le fouet pour dresser les chevaux. Son troisième vœu est d'épouser une femme avec toute la beauté du monde en elle. Sur son chemin, il rencontre une poule noire...

La conteuse nous a beaucoup fait rire parce qu'elle faisait des danses gitanes et quand elle faisait la sorcière, elle faisait de grands yeux. Elle jouait tous les rôles de l'histoire.

CE2/CM1



RAPPEL**Les inscriptions scolaires sont ouvertes !**

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la rentrée scolaire de septembre 2025, les parents doivent passer en mairie faire la préinscription munis d'un justificatif de domicile et du livret de famille avant de prendre rendez-vous à l'école pour finaliser l'inscription.

LES ROBOTS

Jeudi 19 décembre 2024, nous, les CM2 de l'école, nous avons découvert la programmation avec des robots qui s'appellent Ozobot. Ils appartiennent au collège. La moitié de la classe écoutait une histoire lue par Agnès, la bibliothécaire, et l'autre moitié travaillait avec notre enseignant.

Quelle chance, nous avons un robot par élève. Nous avons appris à les utiliser. Par exemple : nous avons fait des circuits sur une feuille blanche. Ils ont suivi les traits et au fur et à mesure, ils ont changé de couleurs suivant les couleurs que nous avons choisies. Ensuite, nous avons essayé de leur faire faire un aller-retour.

Pour programmer le demi-tour il faut faire un trait noir puis un rond bleu qu'il faut colorier avec à l'intérieur un rond rouge. Ça marche !!! Ces robots fonctionnent avec une batterie.

Nous avons encore 5 ou 6 séances pour progresser. Il paraît que bientôt nous pourrons programmer ces robots en les collant à un écran d'ordinateur.

Vous croyez que c'est possible ?

Célyan et Ethan A. (CM2)





Calendrier des Manifestations



Mise à jour trimestrielle

MARS

30/03/2025 - Salle des fêtes - Concert de Printemps - Société Musicale

AVRIL

09/04/2025 – Réunion publique « Désert médical » - Salle des Fêtes 19h

26/04/2025 - Rencontre autour du Jardin - Bibliothèque et le pôle espaces verts

MAI

08/05/2025 - Commémoration - Mairie de Bû - Monument aux morts

24/05/2025 - Inauguration de plaques de rues - Mairie de Bû 9h00

25/05/2025 - Visite des réalisations des bâtiments communaux – Mairie de Bû 9h30 /12h00

JUIN

15/06/2025 - Foire à tout - RCBA - Stade rue des Fossés

15/06/2025 - Rallye Touristique - LRB - Petite Longère - Madame DEBREU - 06 37 78 21 05

27/06/2025 - Spectacle - Ecole maternelle et primaire - Salle des fêtes

27/06/2025 - Kermesse - L'Ecole Bussonnière

28/06/2025 - Commémoration de la chute du bombardier anglais sur notre commune

16h00 au cimetière de Bû – 18H00 messe à l'église de Bû

JUILLET

13/07/2025 - Fête Nationale - Comité des Fêtes

SEPTEMBRE

07/09/2025 - Foire à tout - LRB - Stade rue des Fossés - Madame DEBREU - 06 37 78 21 05

14/09/2025 - Forum des Associations – Salle des fêtes

16/09/2025 - Don du sang – EFS - Salle des fêtes

NOVEMBRE

11/11/2025 - Commémoration - Mairie de Bû - Monument aux morts

22/11/2025 - Loto – RCBA - Salle des fêtes

DECEMBRE

06/12/2025 - Soirée dansante moules frites au profit du téléthon – LRB - Salle des fêtes - Madame DEBREU - 06 37 78 21 05

MAISONS DES FAMILLES

de l'Agglo du Pays de Dreux

PROGRAMME DES ANIMATIONS • MARS 2025

Les Maisons des familles des secteurs Nord et Sud ont pour mission d'apporter **un appui à la parentalité**.

VOUS VOUS POSEZ DES QUESTIONS ?

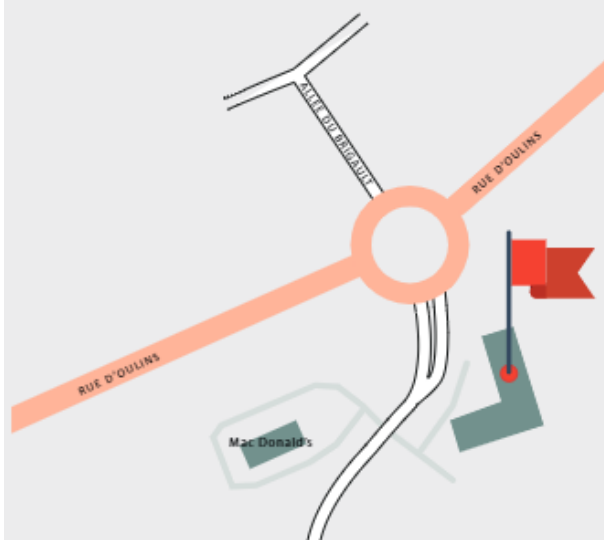
Relations
Naissance
Éducation
Organisation
Garde **Famille**
Développement
Santé Activités
Communication

Vos animatrices vous accueillent sur rendez-vous pour vous informer et vous orienter.

Infos pratiques

la Maison des familles Nord

7 rue de la Vesgre, 28260 Anet



☎ 02 37 82 01 03 ou 06 70 85 34 79

✉ pole.famille@dreux-agglomeration.fr

ACCUEIL LIBRE



Partagez un moment de jeu en famille et de rencontres dans nos espaces ludiques !

lundis 3, 10, 24 et 31
de 14h à 16h

Anet – Maison des familles, 7 rue de la Vesgre
Châteauneuf-en-Thymerais (les 10 et 31 mars uniquement) – Maison des familles, La Grande Noue, rue de la pépinière

jeudis 6, 13, 27 de 10h à 12h

Anet – Maison des familles, 7 rue de la Vesgre
Châteauneuf-en-Thymerais – Maison des familles, La Grande Noue, rue de la pépinière

GROUPE MARCHE



lundi 24

Bouger ensemble, c'est plus facile !

Départ à 10h / Retour vers 11h30

Mézières-en-Drouais – Parking du Centre nautique, 18 rue des Étangs

Marchons ensemble en profitant de la faune et la flore du plan d'eau de Mézières-Écluzelles !

Sous réserve d'un minimum d'inscrits.

Afin de faciliter la transmission des informations, un groupe WhatsApp a été créé. N'hésitez pas à nous communiquer votre numéro en vous faisant connaître au 06 70 85 34 79.

PREV' FAMILY

mercredi 26

Approcher les animaux sans danger : comment sensibiliser ses enfants

de 18h à 19h30

Dreux – Agglo du Pays de Dreux,
4 rue de Châteaudun

En présence d'une maître-chien.



CAFÉ DES PARENTS



Échangez et partagez vos expériences à propos du sommeil.

En présence d'une auxiliaire de la PMI.

Jeux libres à disposition pour les enfants.

vendredi 28 de 10h à 11h30

Anet – Maison des familles, 7 rue de la Vesgre

ATELIERS PARENTS & ENFANTS

vendredi 21

P'tits bouts d'histoires de 10h à 11h30

Anet – Maison des Familles, 7 rue de la Vesgre

Lecture pour les tout-petits.

Avec la bibliothèque d'Anet.

Jouons en famille de 16h à 17h

Ézy-sur-Eure – Multi-accueil, 21 rue de la République

mercredi 26

Conte musical (0-3 ans)

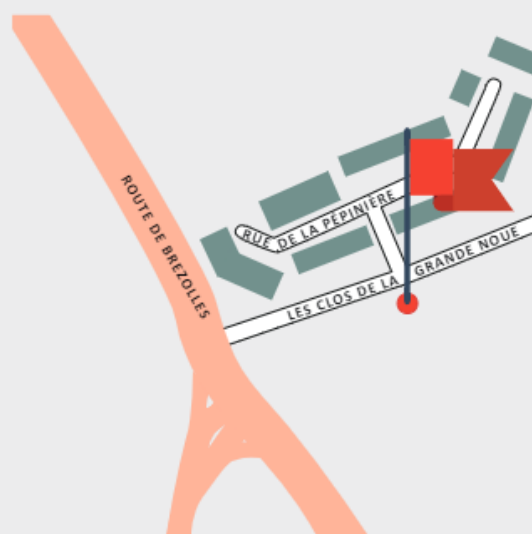
de 10h15 à 11h45

Châteauneuf-en-Thymerais – Bibliothèque,
43 rue Hubert Latham

Une initiation musicale avec Julie Mathieu, sonothérapeute.

la Maison des familles Sud

La Grande Noue, rue de la pépinière
28170 Châteauneuf-en-Thymerais



☎ 06 76 87 46 97 ou 06 76 78 76 49

✉ pole.famille@dreux-agglomeration.fr

contactez-nous pour vous inscrire

Bien Vieillir en Eure et loir / Sénior, j'ai plus de 60 ans

J'ai besoin d'aide pour RESTER CHEZ MOI ou me DEPLACER

APA

ALLOCATION
PERSONNALISÉE
D'AUTONOMIE
POUR LES PERSONNES ÂGÉES



Des prestations telles que l'APA (**allocation personnalisée d'autonomie**) à domicile aide à payer les dépenses nécessaires pour rester vivre à domicile, en résidence autonomie ou en accueil familial, malgré la perte d'autonomie.

Les dépenses peuvent concerner :

- les aides humaines : accompagnement à la toilette, à l'habillage, à la prise du repas, surveillance médicamenteuse...le ménage, les courses, l'accompagnement extérieur, la préparation des repas ;
- la téléalarme ;
- frais liés à l'incontinence ;
- le portage de repas ;
- l'accueil de jour et/ ou l'hébergement temporaire ;
- le répit à l'aidant ;
- les services rendus par un accueillant familial ;
- certaines aides techniques ou adaptation du logement.



Délivrance de la carte Mobilité Inclusion:

CMI INVALIDITE /CMI PRIORITE /CMI STATIONNEMENT

Pour faire une demande d'APA à domicile ou de carte CMI. Elle peut se faire soit par un service en ligne, soit par un formulaire papier à remplir avec ou sans l'aide d'un conseiller autonomie.



Un numéro unique gratuit : 02.37.33.46.46

Une adresse mail unique : contact@mda28.fr

Une adresse postale unique : MDA d'Eure-et-Loir - 57 bis rue du Docteur Maunoury
CS41102 - 28008 Chartres

<https://eurelien.fr/>; mes démarches.eureliens.fr/seniors

Vous pouvez par ailleurs effectuer en ligne la saisie des formulaires de demande d'aides à l'autonomie sur le site <https://mesdemarches.eurelien.fr>

[Mesaides28.fr](https://mesaides28.fr) permet d'évaluer ses droits, d'identifier les dispositifs qui répondent à ses besoins, de repérer le bon interlocuteur et le lieu d'accueil du public au plus proche de chez soi.

Une unité territoriale autonomie au plus près de chez vous

Unité territoriale Autonomie du Pays Drouais

5- 7 rue Henri Dunant, 28100 Dreux

02 37 64 25 50 mda.drouais@mda28.fr

Accueil de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00 **les lundi, mardi et jeudi /**

de 08H30 à 12H00 **le mercredi** (Fermé l'après-midi) /

de 08H30 à 12H00 et de 13H30 à 16H00 (après-midi sur RDV) **le vendredi.**



Le 29 janvier, une cinquantaine de personnes se sont retrouvés pour fêter la nouvelle année autour d'un repas à la salle des fêtes.

Pour commencer cet après-midi, pendant l'apéritif le cirque Oxymore a enchanté la salle avec son spectacle d'acrobaties sur le thème d'une préparation de soupe du chef.

Puis au menu :

Une cassolette de fruits de mer,

Une daube à l'orange et sa garniture,

Le trou normand,

Le fromage et sa salade,

La galette des rois, frangipane ou pomme,

Café -Thé.

Un bon moment de convivialité pour nos aînés.



Plan grand froid ,canicule, tempête ou autre

Canicule, grand froid ou autre catastrophe : vous êtes seul, isolé, âgé, handicapé ,etc.... nous pouvons vous apporter notre aide et soutien

Pour bénéficier de ce soutien, si vous ne l'avez pas encore fait, transmettez-nous vos coordonnées en remplissant le coupon ci-joint. Elles seront inscrites sur le registre des appels

Nom-Prénom	
Date de naissance	
Adresse	
Téléphone	

Bénévoles et Bénéficiaires unis dans un repas

AICSE Association Intercommunale de solidarité et d'Ecoute a organisé samedi 11/01/2025 son repas annuel. une centaine de convives était rassemblée à la salle des fêtes de Bû pour partager ce temps convivial.

Ce repas est l'occasion de rassembler bénévoles et bénéficiaires ainsi que quelques élus des communes environnantes dans une ambiance agréable. Nous ouvrons le déjeuner par une représentation du cirque Oxymore d'Abondant.



Le repas a été préparé par le traiteur de la boucherie des Halles de Bû qui nous a fait cadeau des verrines et la mise en bouche de l'apéro par l'atelier cuisine de l'association, le service était assuré par les membres de l'association.



La micro-crèche le Village des Lucioles propose aux séniors de la commune de venir partager des moments avec les enfants de la micro-crèche.

Venez partager vos compétences musicales, culinaires et bien d'autres avec nous.

Vous pouvez contacter l'équipe des Lucioles au

06 52 22 55 79



HIPPOLYTE à BÛ

Scénario et dessin : Claude SERREAU

Envoyez-moi un petit message sympa et je vous répondrai avec une planche dessin jointe et inédite de mes aventures.
hippolyte.ronchonabu@gmail.com



L'info d'Hippolyte : le Bar du Midi situé au 3,rue des Francs Bourgeois a fermé en 2005



NOUVEAUTÉS DEPUIS LE 1er JANVIER 2025

Depuis le 1er janvier 2025, des changements de collectes

ont été effectués dans certaines communes du territoire

Retrouvez les informations concernant la collecte de vos déchets sur l'application mobile gratuite

« **Mes déchets – Agglo Pays Dreux** »

Afin de vous procurer le calendrier de collectes des déchets, rendez-vous sur le site de

l'agglomération de Dreux : [https://www.dreux-agglomeration.fr/au-quotidien/gerer-](https://www.dreux-agglomeration.fr/au-quotidien/gerer-les-dechets/collectes-des-dechets-et-consignes-de-tri/)

[les-dechets/collectes-des-dechets-et-consignes-de-tri/](https://www.dreux-agglomeration.fr/au-quotidien/gerer-les-dechets/collectes-des-dechets-et-consignes-de-tri/)





Mes Déchets

Téléchargez l'application mobile !

 Disponible sur App Store

 Disponible sur Google Play



CALENDRIER DE COLLECTES DES DÉCHETS

Retrouvez toutes les informations utiles en saisissant votre adresse ci-dessous.

Services, démarches et consignes de tri : veuillez renseigner votre adresse pour en savoir plus

Votre commune




Valider ➔

Votre adresse

Valider ➔

Cliquez sur Calendrier

 Accueil
  Carte
  **Calendrier**
 Notifications
  Menu

Le calendrier du mois en cours s'affiche, vous pouvez aussi le télécharger en cliquant sur l'icône



Calendrier de collecte



Chroniques du jardin

Guillaume, Noëlia et Maxence
en partenariat avec la Bibliothèque .

Un rappel des bons gestes plantation

par Maxence Gaffé

Avec le retour des beaux jours, le temps passé au jardin croît et une question se pose : « Comment mettre toutes les chances de mon côté pour voir mon nouvel arbuste, arbre ou nouvelle herbacée s'épanouir chez moi ? ».

C'est à cette problématique que je m'efforcerai de répondre étape par étape à partir des informations acquises depuis mon arrivée à la commune de Bû.

Commençons par préparer la plante :

Pour ce faire, la retirer de son contenant, une fois la motte visible, gratter le substrat dans l'idée d'empêcher les racines de conserver la forme du container une fois en pleine terre .

Suite à cela, s'équiper d'un sécateur préalablement aiguisé et nettoyé afin de supprimer les racines cassées ou abîmées . La partie tranchante du sécateur doit se trouver du côté de la partie à préserver .

Toujours à l'aide d'un sécateur propre, tailler les branches en prenant en compte la longueur des racines, celles-ci doivent être globalement de taille équivalente, une plante qui dispose de peu de ressources verra ses chances de pouvoir subvenir aux besoins de ses tiges s'amenuiser, au risque de s'épuiser complètement.

Cette étape terminée, il est temps de s'occuper du trou de
Plantation :

Celui-ci doit représenter au minimum 1,5 fois le volume de la motte, dans l'objectif de faciliter le développement des racines . Déposer le végétal dans son emplacement, le collet de la plante doit affleurer le niveau du sol, s'il se retrouve couvert de terre, la plante peut asphyxier.

La composition du substrat à privilégier varie selon l'espèce choisie, si la majorité des plantes se contente d'un mélange équilibré de terre et de terreau classique, certaines demanderont une quantité de terre de bruyère comme les hortensias ou camélias.

Si besoin, ajouter sous la motte des engrais favorables à l'enracinement en prenant en compte les additifs présents dans le terreau . Cela fait, apporter le mélange autour de la motte en tassant chaque couche pour maintenir la plante dans la position voulue et éviter son déracinement. Pour finir, arroser abondamment autour du pied dans le but de plomber les racines.

Une fois la plantation terminée, il reste à décider du type de couvre-sol à placer sur le substrat. Destiné à ralentir la propagation des adventices, il peut également s'accommoder au style de votre jardin comme le montre le livre « *Un paysagiste pour mon jardin* » écrit sous la direction de Chris Young (disponible à la bibliothèque) qui donne de nombreuses astuces pour donner du caractère à votre extérieur.

Vos questions à Maxence : bibliotheque@bu-28.fr





Bravo à Séverine Rando qui a reçu le Trophée Interflora.

Dans son magasin, Le Paradis des Fleurs à Bû, Séverine Rando arbore fièrement la récompense attribuée par Interflora.

Cette récompense qui lui a été attribuée, vient **récompenser une fleuriste d'excellence**, un service de qualité et un savoir-faire reconnu.

LE PARADIS DES FLEURS

29 Rue des Francs Bourgeois

28410 Bû

Tél. : 02 37 82 24 64

E-mail : severine.rando@sfr.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/leparadis.desfleurs.bu/>



L'ouverture du nouvel atelier de **Séverine la couturière/ costumière** de la Rue des Francs Bourgeois a eu lieu le 10 mars, l'adresse a changé, il se trouve dorénavant :

1 Place des Halles à Bû 28410.

Le nom aussi a changé et devient « **COUSU M1** » avec une nouvelle page Facebook et Instagram.

Ce qui n'a pas changé l'atelier reste un endroit convivial ouvert à tous pour papoter et boire un café.

Pour plus de renseignements:

Tél : 06 62 52 6938

Horaires d'ouverture :

Lundi :	9h30 – 12h30 / 14h00 -18h30
Mardi :	Fermé
Mercredi :	9h00 – 13h00 / 14h00 - 18h00
Jeudi :	9h30 – 12h30 / 14h00 – 18h00
Vendredi :	9h00 – 12h00 / 14h00 - 19h00
Samedi	9h00 – 12h00 / 14h00 - 18h00



ASSOCIATIONS



Société Musicale de Bû

Harmonie et École de musique

HORAIRES

Lundi / Mardi / Jeudi 16h30-21h00
 Mercredi 17h00-21h00
 Samedi 15h00-19h00

ADRESSE

Rue des Fossés
 28410 Bû
societe.musicale.bu@gmail.com



BIBLIOTHÈQUE

Les Services Techniques et Espaces verts de Bû et la Bibliothèque Municipale organisent le **samedi 26 avril** de 10h à 17h place de la Mairie, la "Rencontre Jardin & Nature".

Toute l'équipe des Espaces Verts sera présente pour échanger avec vous et distiller ses précieux conseils.

Professionnels des jardins en outillage et plantes seront aussi présents, et nous proposerons aux amateurs passionnés de participer sous forme d'une bourse aux plantes dont les emplacements seront gratuits.

De nombreuses animations tout public seront organisées, spectacle (Salle des Fêtes), exposition, ateliers jardinage pour les enfants...ainsi **qu'un concours photo sur le thème de la nature en Eure et Loir**, dont les lauréats (3 catégories : enfants, adolescents et adultes) seront récompensés ce jour-là.



« JE FLEURIS MON VILLAGE »

Dispositif gratuit proposé par la commune de Bû de prêt de jardinières fleuries pour la belle saison



Si vous souhaitez un emplacement (gratuit) lors de cette manifestation et/ou recevoir le bulletin d'inscription accompagné des modalités du concours de photo, contactez-nous par mail avant le **7 avril 2025** : bibliotheque@bu-28.fr

Du café Champagne à la Maison de la Presse (1)

Rue du Château, la **maison de la Presse** tenue par Mr Terrasson offre, toujours avec bienveillance, aux habitants de la commune, mais aussi des communes voisines, pratiquement tous les quotidiens, hebdomadaires, mensuels et autres mooks¹... mais aussi le tabac et des services.



Sur les cartes postales du début du XX^{ème} siècle, l'aspect de l'établissement est un peu différent avec une porte centrale. On voit également au-dessus de la porte la « carotte »² obligatoire pour signaler la vente de tabac (à rouler, à priser, à bourrer la pipe, en cigarette). À la suite de problèmes conjugaux, le tabac fut dissocié du café et installé dans la maison voisine³.

Sur cette carte postale on voit jouxtant le café tabac le bâtiment dans lequel fut le bureau de poste, télégraphe, téléphone (PTT)

jusque dans les années 1950.

Ce qu'il était convenu d'appeler « le café Champagne » après la seconde guerre mondiale était un des lieux très important de la commune, un véritable « centre névralgique ». On y trouvait :

- Un bar, à l'époque appelé café ou bistrot, à droite en entrant
- Les journaux de toutes sortes et autres productions de nouvelles de l'époque
- A gauche de l'entrée séparée du bistrot par des parois vitrées une charcuterie
- Derrière une cloison partielle une vaste salle avec un billard français⁴ qui a vu passer de nombreux buccois. De certains on disait qu'ils « touchaient leur bille ». Le plus connu était Mr Laroche des vignes mécanicien pour vélos. La salle servait aussi pour les concours de Manille au 17 dotés de nombreux lots
- A l'étage il y avait une salle qui, dans les années 1945 à 1960, servait pour les réunions et les exercices de la société de gymnastique et une fois par semaine de salle de cinéma. C'est un technicien venant de Villemeux qui officiait. Il y avait à chaque séance :
 - Un documentaire
 - Les actualités
 - Un grand film en noir et blanc.



La façade dans les années 1960

Quand Monsieur et Madame Champagne firent valoir leur droit à la retraite, leurs successeurs furent Monsieur et Madame SOUILLARD, lui de la grande famille des Souillard de Bû, elle venant de Saint Lubin de la Haye famille Macault.

Ils poursuivirent les mêmes activités : café, journaux, charcuterie. Le billard était resté en place et très fréquenté (c'était le dernier billard public de Bû).

Le boudin fabriqué par Mr Souillard avait une belle réputation tant auprès des habitants de Bû que des résidents secondaires parisiens si bien qu'il valait mieux le retenir bien à l'avance.

Le dernier jour des « Souillard » une belle équipe fut réunie pour

célébrer l'évènement (photo ci-dessus).

(Suite au prochain numéro)

L'archiviste du bourg

Chronique n°19

¹ Un **mook** ou **livre-magazine**, est une publication périodique de forme hybride, entre magazine, revue et livre. Le contenu privilégie les grands reportages et les enquêtes approfondies, les textes étant illustrés par des dessins et des photographies

² La **carotte** désigne en France l'enseigne des débiteurs de tabac, en forme de losange étiré rouge ou orange foncé, qui évoque l'emballage originel sous forme de ballots de feuilles de tabac ficelés et élimés au bout, les faisant ressembler à une carotte. Elle fut un temps obligatoire.

³ Actuellement salon de coiffure après avoir été une droguerie tenue par une fille Champagne (Hélène devenue épouse Chardin)

⁴ Le **billard français**, appelé aussi **billard carambole**, ou **billard à trois billes**, est un type de jeu de billard, joué sur une table sans poches (sans trous). En plus de la carambole (bille rouge), chaque joueur possède une bille d'impact blanche, pointée, ou jaune



LES JEUNES ECOLOS DE BÛ
"Tous ensemble pour l'écologie"

La mairie soutient nos **Jeunes Écolos de Bû**, ils intégreront le groupe de marcheurs de Laurence Tissier (LRB) lors d'une matinée écologique le 29 mars pour une **opération ramassage des déchets**. Bravo à Noah et à Mila pour cette initiative de création du groupe. Un grand merci à Laurence pour sa collaboration.



Histoire des cloches de Notre-Dame de Bû ... suite...

La cloche Elisabeth Marie Louise devait partir en décembre dernier pour restauration de ses anses et du noyau central qui servent à la suspension de la cloche.

Elle n'est pas partie....

Située au 3^{ème} étage du clocher, les techniciens lui ont fait descendre 2 étages après de nombreux efforts mais elle est restée au 1^{er} étage.

En effet, l'oculus a été rétréci d'environ 6cm de diamètre. L'oculus est une ouverture ronde ou ovale pratiquée dans un plafond ou un plancher.

A Bû, l'oculus est rond et a permis, en 1965, de monter les 3 cloches dans le clocher. Il fallait donc intervenir sur cet oculus et l'agrandir pour qu'Elisabeth Marie Louise puisse sortir retrouver le rez de chaussée et enfin partir à la restauration.

Après cette intervention, elle est donc partie en restauration. A suivre

La Commission du Patrimoine



Visite de membres de la commission patrimoine à la restauration de la cloche "Élisabeth, Marie-louise"